



HAL
open science

Le légendaire sarrasin en toponymie

Jean-Claude Bouvier

► **To cite this version:**

Jean-Claude Bouvier. Le légendaire sarrasin en toponymie. Colloque de la Société française d'onomastique, Jun 2022, Tours, France. hal-03641941

HAL Id: hal-03641941

<https://hal-amu.archives-ouvertes.fr/hal-03641941>

Submitted on 27 Feb 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le légendaire sarrasin et maure en toponymie

Jean-Claude Bouvier
Aix-Marseille Université

Beaucoup d'articles ou d'ouvrages, historiques ou non, ont été écrits sur les « invasions » arabes en France. On a voulu souvent grossir ce phénomène, en exagérer l'extension géographique, pour des raisons idéologiques évidentes (voir ci-dessous), et en particulier détecter, sans preuves suffisantes, des traces arabes, sarrasines ou maures dans beaucoup de mots du langage et en particulier de certains toponymes qui sont pourtant clairement identifiés comme d'origine romane. On en a un bel exemple au XIX^e s. avec Lucien Bertholon, médecin militaire en Tunisie et anthropologue qui, pour expliquer ce qu'il appelle « la colonisation arabe en France », attribue une origine arabe à un très grand nombre de toponymes d'une façon pour le moins peu scientifique, par exemple : *Beaujeu, Bugey, Camargue, La Cavale* dans les Alpes, *Le Chaffal, Serres, Serret, Serrière*¹

C'est le signe d'un intérêt manifeste pour cette période de l'histoire et c'est aussi le signe de la création d'un légendaire sarrasin bien analysé par Karine Basset². Par prudence on évitera de parler des attributions, très hypothétiques, de toponymes à une provenance arabe.

Les toponymes avec *Sarrasin(s)* ou *Maure(s)* sont nombreux en France. Ils sont parfois difficiles à identifier. Certains peuvent représenter un nom de personne et donc désigner au point de départ des personnes ressemblant à des Sarrazins, par la couleur de leur peau ou leur allure générale, mais n'ayant pas forcément d'ascendance sarrasine ou maure. C'est en particulier le cas pour des occurrences simples comme *Sarrasin, Le Sarrasin, la Sarrasine, Maure, ou Le Maure, La Maure*, qui peuvent être des anthroponymes ou des pseudonymes et désigner par exemple le bien appartenant à un nommé *Maure* ou *Sarrasin*³. Mais, s'ils augmentent sensiblement le nombre des données

¹ BERTHOLON 1887, p. 87, 88, 97 note 1, 103, 103 note 1 etc.

² BASSET 2006.

³ J'en trouve un bel exemple à Lus-la-Croix-Haute (Drôme), où un toponyme *Les Sarrasines* a été créé par la municipalité, il y a quelques années, pour désigner un

cartographiées, dans le cas de *Maure* particulièrement, ils ne semblent pas modifier vraiment la répartition de ces deux types dans l'espace gallo-roman. Si ce sont des désignations anthroponymiques, elles témoignent aussi de la présence d'un héritage sarrasin, réel ou imaginaire, dans la mémoire locale. Malgré tout, pour éviter tout parasitage dans l'étude des toponymes révélant des aspects particuliers du légendaire sarrasin ou maure, nous les avons écartés de nos relevés qui portent exclusivement sur l'emploi du terme *Sarrasin* ou *Maure*, substantif ou adjectif, employé comme déterminant, c'est-à-dire précédé d'un générique, dans des séquences telles que : *Fontaine des Sarrasins*, *Font Sarrasine*, *Pic des Maures*, ou *Fontaine Maure*.... Ces relevés, établis à partir du *DTF*, ne sont certainement pas exhaustifs : ils le sont d'autant moins pour le singulier *Maure* que dans ce cas le *DTF* signale que la recherche est « trop vaste » et donc « incomplète ». Mais, complétés parfois dans l'analyse par le recours à d'autres sources, ils semblent être une base pertinente pour l'étude du légendaire sarrasin (ou maure) à travers la toponymie.

Données historiques actuelles sur les Sarrasins et les Maures

Les historiens du XX^e et du XXI^e siècles minimisent fortement l'importance de la présence sarrasine ou maure sur le sol français et le rôle qu'elle a joué dans l'histoire du pays et tout particulièrement dans la moitié sud de la France. On rappellera seulement quelques données essentielles, fournies par des historiens incontestés du Languedoc et de la Provence⁴.

Pour le Languedoc quelques faits majeurs sont incontestables : la prise de Narbonne, en 719 ou 720, par l'émir Al Sanh, venu de la péninsule ibérique, et son échec devant Toulouse dû au duc Eudes d'Aquitaine. Son successeur, Ambassa, prend Carcassonne en 725 et domine le pays jusqu'à Nîmes. Des razzias sont effectuées dans la vallée du Rhône, suivies du pillage de Bordeaux, Poitiers et de la victoire bien connue de Charles Martel en 732. En 752, l'intervention

chemin. Cette création a été faite à partir du cadastre rénové de la commune dans lequel l'appellation *Les Sarrasines* désigne une parcelle située le long de ce chemin : il s'agit manifestement de terres ayant appartenu à une famille Sarrasin.

⁴ Languedoc : WOLF 1967 ; SÉNAC 1980... ; Provence AURELL, BOYER, COULET 2005.

de Pépin le Bref met fin, au profit des Francs, à l'occupation arabe qui aura finalement été assez brève : moins de 40 ans.

Pour la Provence, les Sarrasins sont présentés comme des « aventuriers musulmans d'al-Andalus établis sur le littoral de la Provence orientale qu'ils pillaient jusqu'aux cols alpins ». C'est en fait une « razzia bien innocente de la part des pirates de Fraxinet » sans commune mesure avec les « hordes de guerriers francs déferlant dans la vallée du Rhône » véritables responsables de « la déstabilisation d'un équilibre ancien ». Des repaires sont créés sur le littoral, au milieu du IX^e s., ainsi qu'un nouvel établissement dans le massif des Maures, fin IX^e s, « tête de pont des offensives sarrasines » (Sénac). De là des raids sont lancés jusqu'à la vallée du Rhône... En juillet 972 les Sarrasins capturent contre rançon Maieul, abbé de Cluny, à Orsières (Valais) : « discret coup de main réussi ». Mais ils sont expulsés quelques mois plus tard de leurs réduits fortifiés par Roubaud, comte d'Arles, et son frère Guilhem II, comte d'Avignon, dit « Le Libérateur ».

Il résulte de ces brèves analyses que les interventions des Arabes (Sarrasins ou Maures) sont limitées dans le temps et dans l'espace et différenciées dans leur nature ;

- le Languedoc, la vallée du Rhône, la Provence orientale avec incursions vers le Piémont et la Suisse.

- deux périodes : VIII^e s. en Languedoc ; IX^e s. - X^e s. en Provence ;

- au VIII^e s. en Languedoc ce sont des guerriers, fantassins et cavaliers qui font le Djihad ; aux IX^e - X^e s. en Provence ce sont des pirates marins qui font des razzias pour des gains matériels et pour acquérir des esclaves.

On notera enfin qu'après leur éviction de Provence, des groupes de Sarrasins demeurent dans la région et s'assimilent, quelques-uns étant christianisés⁵, ce qui semblerait montrer l'existence d'une communauté géographique, méditerranéenne rapprochant les hommes.

⁵ SÉNAC 1980, p. 57.

2-Historiens, érudits, chroniqueurs du passé

Les historiens et érudits régionaux ou parfois nationaux, des écrivains aussi ont eu souvent tendance à exagérer l'ampleur et l'importance des invasions dites sarrasines ou maures ou encore musulmanes ou arabes et ont contribué à l'émergence d'un discours très négatif et alarmiste qui s'est épanoui au XIX^e siècle principalement dans un contexte de conquêtes coloniales. En voici quelques exemples :

/ Delacroix, *Statistique du département de la Drôme*, 1835 :

« Ils [les Sarrasins] finirent par envahir le Languedoc, d'où ils s'étendirent dans l'ancien royaume de Bourgogne. Ils remontèrent le Rhône, massacrant les peuples, pillant et renversant les églises, brûlant les villes et les villages, répandant partout la terreur et la désolation : on eût dit que leur but était d'anéantir les arts de la civilisation et tous les progrès qu'avait faits la race humaine » (p. 707).

/ 1856, Paul Guillemot, *Monographie historique du Bugey* : « Les Arabes d'Afrique...passèrent les Pyrénées et vinrent inonder nos provinces méridionales... ». Charles Martel, à Poitiers, « en extermina le plus grand nombre. Ceux qui échappèrent furent refoulés au Midi. Quelques temps après ils remontèrent le cours du Rhône et se répandirent dans les provinces du royaume de Bourgogne ».

/ en Provence, Bérenger-Féraud, *La race provençale* (1883) :

Les Sarrasins : « appelés aussi Musulmans, Arabes, Maures, Barbaresques »

« Pendant trois siècles ils furent intimement liés à l'histoire de notre pays où ils ont laissé des traces indélébiles de leur passage... ».

Bérenger-Féraud, *Réminiscences populaires de la Provence*, 1885 : « pays saccagé de fond en comble », pendant 4 ans.

/ Henri Martin, *Histoire de France populaire depuis les temps les plus reculés jusqu'en 1789*, tome I, 1868. Après leur défaite devant Toulouse « les musulmans cependant conservèrent Narbonne et dès 725 ils recommencèrent d'envahir la Gaule ; achevèrent d'enlever la province narbonnaise au dernier chef visigoth, remontèrent le Rhône et se jetèrent sur la Bourgogne...Les musulmans coururent jusqu'à Autun et jusqu'aux Vosges, saccageant tout, puis ils se rabattirent sur la Provence ».

/ Ernest Lavisse, *Récits et entretiens familiers sur l'Histoire de France jusqu'en 1328*, 1884, p. 42 : « Charles Martel vainquit donc ce peuple qui n'avait pas encore été vaincu et ce fut un grand bonheur pour la Gaule, car, si les Arabes avaient vaincu Charles Martel, les habitants de la Gaule auraient été obligés d'obéir au khalife, comme des esclaves à un maître ». Etc.

Comme on le voit, le terrain d'action des Sarrasins est très élargi : « ils recommencèrent d'envahir la Gaule » ; la Bourgondie, les Vosges. Il y a aussi une grande insistance sur les dévastations sévères et généralisées : « ils vinrent inonder nos provinces méridionales », pays « saccagé de fond en comble », « saccageant tout », « répandant partout la terreur »... Enfin il est clair que le danger signalé est à la fois politique et religieux.

Mais une image plus positive apparaît aussi dans des textes comme celui-ci :

« Seuls parmi les Barbares qui envahirent ce pays, les Sarrasins (dolichocéphales) laissèrent dans la population provençale des traces profondes [...], surtout par la facilité avec laquelle ils s'adaptèrent à la manière de vivre du peuple qu'ils avaient soumis » (Gustave Tardieu, *Guide du tourisme des naturalistes et de l'archéologie. Les Alpes de Provence*, Paris, Masson, 1912, p. 94-95)⁶. Ce guide touristique est en phase avec les nombreux témoignages sur le légendaire sarrasin qui s'est développé en France.

3- Le légendaire sarrasin dans le langage et plus particulièrement dans les choix toponymiques

Face au discours dominant d'exagération et de rejet, un légendaire sarrasin s'est peu à peu mis en place qui a été très bien analysé par Karine Basset. On assiste à une profusion de récits légendaires, de l'écrit ou de l'oral, qui tendent souvent à valoriser les Sarrasins, en insistant sur les traces nombreuses qu'ils auraient laissées, en les présentant comme des « héros fondateurs », le récit sarrasin devenant ainsi un « contre-récit national » : les Sarrasins ennemis, destructeurs,

⁶ BASSET 2006, p. 103.

sauvages, du mythe national sont assimilés aux vaincus, ils deviennent des révoltés, des résistants, des « héros potentiels⁷ ». Le légendaire historique est élaboré, en Europe, dès le XIII^e s. Dans un manuscrit de la Bibliothèque royale de Belgique, à Bruxelles, trois itinéraires, dont un de Valenciennes à Avignon fait découvrir une ville de Sarrasins avec de nombreux tombeaux⁸.

Notre recherche toponymique sera élargie à d'autres appellations que celles de *Sarrasins* et à d'autres périodes historiques anciennes ayant abouti à la création d'un légendaire toponymique : les Maures surtout, et plus largement le monde arabe.

3-1 Répartition des toponymes dans l'espace

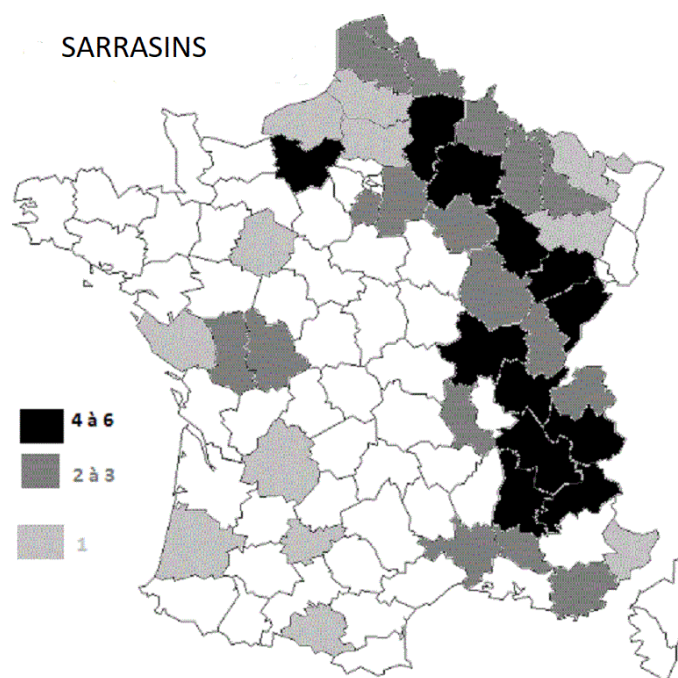
Remarquons d'abord l'absence totale, selon le *DTF*, du toponyme **Musulmans*, et la quasi-absence d'*Arabes* : sans doute *la Croix des Arabes* à Quarante (Hérault), mais *Le Grand Arabe*, *Le Petit Arabe*, *Chez L'Arabe* dans la Vienne, qui désignent une personne particulière, ne semblent pas relever du même type de création.

Les deux grands types examinés sont donc les *Sarrasins* (ou *Sarrazins*) et les *Maures* (y compris le dérivé *mauresque*), dans leur emploi de déterminants. Même si, au départ, pour les Latins, la provenance géographique n'était pas la même pour les peuples désignés par ces deux noms : l'ouest de l'Afrique pour les *Mauri* (la Mauretania) ; l'Arabie pour les *Sarraceni*, il semble bien qu'au Moyen Âge ces deux noms s'appliquent à la même réalité ethnique et géographique : les populations musulmanes d'Afrique du nord et d'Espagne. Le *TLFi* note par exemple, à l'article Maure, qu'il s'agit d'un « nom attribué aux Sarrasins qui soumirent l'Espagne », mais aussi « à la population d'Afrique du nord anciennement soumise aux Turcs ». Le même *TLFi* définit les Sarrasins comme une « population musulmane d'Afrique, d'Espagne et d'Orient au Moyen Âge ».

⁷ Dans les croyances et les usages populaires le Sarrasin n'est pas toujours représenté d'une façon aussi complaisante. Comme le disent Daniel Fabre et Charles Camberoque, dans leur description de la grande fête populaire du jeudi de l'Ascension, à Gignac (Hérault) « le Sarrasin possède tous les attributs du Sauvage [...] On en a fait un caractère ethnique comme dans le carnaval corse où les barbouillés sont dits "maures" ou "turcs" » : FABRE, CAMBEROQUE 1977, p. 112.

⁸ BERLIOZ, ROSSIAUD 2000, p. 752.

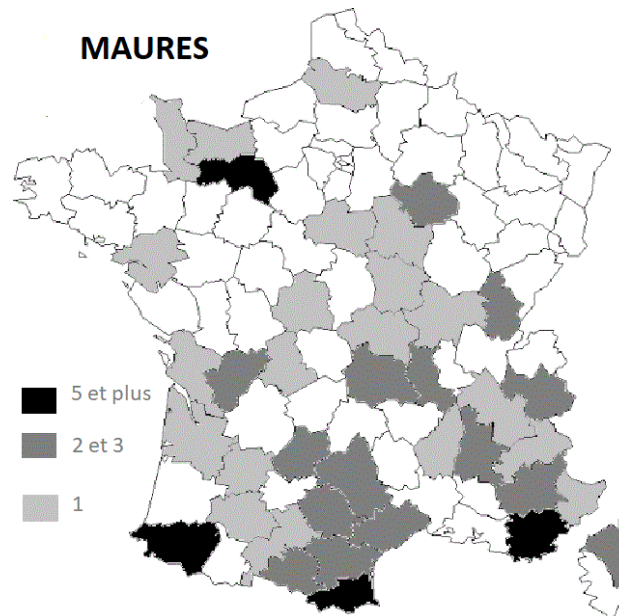
La carte n°1, « Sarrasins, déterminant », montre clairement une implantation prépondérante du toponyme dans l'est de la France. La Provence, d'où se sont pourtant élancées les incursions sarrasines, est peu représentée, pour des raisons que nous verrons plus loin. Mais c'est d'abord dans la région alpine dauphinoise et savoyarde, mais aussi dans le prolongement de cette zone, l'Ain et la Saône-et-Loire que le toponyme se répand. Et c'est évidemment l'aire principale dans laquelle, comme le dit Karine Basset, « s'est déployée, des années 1830 à 1900, la quête érudite des traces sarrasines⁹ » et où s'est développé le plus fortement dans la tradition orale ou écrite le légendaire sarrasin. Mais on constate avec intérêt qu'à partir de la Franche-Comté un long couloir s'enfonce dans le Grand Est pour aller jusqu'aux régions françaises les plus septentrionales. Du côté de l'ouest la densité est moins forte, mais l'aire assez compacte qui va des Landes à la Vendée peut apparaître comme un lointain écho laissé dans cette région par la bataille de Poitiers.



⁹ BASSET 2006, p. 63.

La carte n° 2, « Maures, déterminant », nous offre une configuration différente. Le toponyme est un peu plus équitablement réparti sur le territoire national, mais avec une préférence tout de même pour la France du sud de la Loire et une implantation particulièrement forte dans deux zones :

/ les départements des Pyrénées-Atlantiques et -Orientales, c'est-à-dire à proximité de la frontière espagnole : la présence relativement forte du toponyme dans ces deux aires (7 exemples dans les Pyrénées-Orientales et 5 dans les Pyrénées-Atlantiques) rappelle que les Arabes qui ont conquis une partie du Languedoc sont venus directement d'Espagne ;



/ le département du Var surtout (une vingtaine d'occurrences) dans lequel le nom de *Maures* est évidemment en relation avec le massif des Maures, ce qui explique l'absence du toponyme *Sarrasin* pour désigner cette population. On sait que le nom de ce massif a été créé à partir du latin *maurus* « sombre » pour désigner la couleur de la roche ou des arbres d'une hauteur appelée *montem Maurum* en 888, l'extension au massif tout entier ne datant que du XVIII^e siècle¹⁰. Il y a bien d'autres cas semblables de l'emploi de cet adjectif *maur* « noir » en ancien occitan dans la formation de toponymes : *Roquemaure* ou *Rochemaure*,

¹⁰ DAUZAT, DESLANDES, ROSTAING, 1982, art. Maure (Mont de)

Montmaur.... Que l'adjectif latin ait été créé par référence aux *Mauri*, que les Latins voyaient comme un peuple noir, relève de la linguistique latine et non romane. Mais il est très probable qu'un certain nombre de toponymes de cette région doivent leur existence à un télescopage avec le nom de ces « envahisseurs » appelés *Sarrasins* ou *Maures*. Cela est assez clair dans le Var pour des dénominations telles que le *Castel des Maures*, la *calanque du Four des Maures* et surtout la *Font Mauresque*, le *Ravin des Mauresques*.

Comme pour les Sarrasins, on observe une « poussée maure » à l'est dans le Dauphiné et la Savoie, mais prolongée jusqu'à la Franche-Comté seulement. On notera ainsi une sorte de complémentarité entre ces deux cartes : l'absence du toponyme *Maures* dans une vaste zone du nord-est serait « compensée » par une présence plus importante en Languedoc et dans le nord-ouest, en Normandie. Malgré leurs lacunes et les incertitudes d'interprétation de certaines attestations, ces deux cartes combinées l'une avec l'autre sont de bons révélateurs de l'extension de ces toponymes et donc du développement territorial d'un imaginaire arabe en France. Il n'est pas sans intérêt de remarquer que deux régions seulement, périphériques, n'ont pas été touchées par ce phénomène : l'Alsace et la Bretagne celtique. Elles ont été protégées en quelque sorte de ce raz-de marée légendaire venu du sud par leur appartenance traditionnelle à un autre ensemble linguistique et à une autre communauté culturelle, ce qui n'a pas été le cas pour le Pays basque, trop proche de l'aire de départ de la pénétration arabe, et du Pays flamand, sans doute trop éloigné.

Si on fait le total des toponymes créés avec *Sarrasin* d'un côté et *Maure* de l'autre, en mêlant les appellatifs employés seuls et les appellatifs précédés d'un générique, on constate que les Sarrasins sont nettement plus nombreux que les Maures dans ce processus de création :

Sarrasins : 171

Maures : 145.

Mais il est intéressant de voir que la répartition entre les deux types de création n'est pas la même pour les Sarrasins et les Maures, d'après nos relevés :

- Sarrasin(s) : sur 171 occurrences, 53 appellatifs employés seuls, soit 30,99 % et donc 118 précédés d'un générique ;
- Maure(s) : sur 145 occurrences, 73 appellatifs employés seuls, soit 50,34 % et 72 précédés d'un générique.

Ainsi le nombre d'emplois du toponyme « non accompagné » d'un générique est-il nettement plus élevé pour *Maure(s)* que pour *Sarrasin(s)*. Cette différence est probablement due au double statut lexical du lexème *maure* dans la langue ancienne : l'ethnonyme *Maure* et l'adjectif *maur*, *maure*, désignant une couleur sombre, alors que cette dualité n'existe pas pour *Sarrasin*. Le nom commun *sarrasin*, qui désigne une céréale de couleur noire (le blé noir) ne semble pas avoir été utilisé en toponymie pour noter la production d'un champ ou sa teinte sombre.

Comme le dit André Faure, le toponyme *La Maure*, dans la commune des Orres (05) – qui apparaît 13 fois dans les relevés du *DTF* – désigne « peut-être la propriété de Maure¹¹ », de même que *La Sarrasine* celle d'un certain *Sarrasin*. Et il peut en être de même pour *Les Maures*, aussi bien d'ailleurs que pour *Les Sarrasins*. Mais il n'est pas impossible non plus que les toponymes *Maure*, *Les Maures*, *Le Maure*, *La Maure* se rapportent parfois à la couleur sombre d'un terrain ou d'un bois. Pour l'exemple haut-alpin cité ci-dessus, *La Maure*, A. Faure signale d'ailleurs que ce toponyme désigne actuellement un bois. Des phénomènes de remotivation peuvent être aussi à l'origine de la forme *Maure* ou la recouvrir. Ainsi, dans la Drôme, un lieu-dit de la commune La-Bâtie-des-Fonts a pour nom *Les Maures* : il était appelé *Les Amouroux* dans un document de 1523¹². Inversement, dans le cas d'un toponyme de la commune Labastide, *Castel-Amouroux* dans le Lot-et-Garonne, c'est la formation primitive *castrum Mororum* qui a été remotivée en *Amouroux*¹³.

¹¹ FAURE 1998, article Maure.

¹² BRUN-DURAND 1891, article Les Maures.

¹³ RIMBAULT 2016 p. 134.

3-2 Motivations des toponymes

Les différentes motivations qui ont donné lieu à la création de ces deux types de toponymes (déterminant + Sarrasin ou Maure) ont été regroupées par ensembles thématiques dans le tableau ci-dessous.

Toponymes	Sarrasins		Maures	
Châteaux, tours, ruines romaines	14	11,86 %	3	4,16 %
Monts, buttes, côtes, crêtes ...	9	7,62 %	10	13,88 %
Rochers, Pointes, Pics	10	8,47 %	9	12,50 %
Voies de passage : cols, ponts, gués, chemins, portes	10	8,47 %	6	8,33 %
Eau : fontaines, puits, ruisseaux, étangs	21	17,96 %	12	15,33 %
Vallées, ravins, combes, baies, calanques, anses	11	9,32 %	9	15,50 %
Grottes, cavités	20	16,94 %	3	4,16 %
Bois, buissons	5	4,23 %	5	6,94 %
Champs	5	4,23 %	5	6,94 %
Nature terrain (pierreux, plat)	2	1,69 %	0	0 %
Habitat et vie sociale	8	4,09 %	8	9,52 %
Religion	3	2,54 %	2	2,77 %

Extension géographique et thématique

La première observation que l'on peut faire en regardant ce tableau, avant d'entrer dans une analyse plus fine, est que les toponymes formés avec *Sarrasins* et *Maures*, recouvrent un champ thématique très large. Les référents qu'ils dénomment appartiennent à la nature, montagnaise surtout : les monts, les rochers, les cols, les vallées, les combes, les forêts, les grottes..., et aussi à l'expérience humaine : présence de châteaux ou de simples fermes, bastides, granges, culture des

champs... ; la vie religieuse : croix, églises et cimetières. Même si dans quelques-unes des catégories présentées les indices sont faibles, ou parfois incertains, ce tableau est le signe d'un « investissement du paysage par les Sarrasins », et même d'une « action civilisatrice » prêtée aux Sarrasins dans beaucoup de récits légendaires, comme le dit K. Basset¹⁴. On est loin du discours « national » présentant ces populations comme des envahisseurs qu'il était nécessaire de combattre et rejeter. Le moins qu'on puisse dire, c'est que, Maures ou Sarrasins, on les retrouve partout sur le territoire français et que l'empreinte qu'il ont laissée dans la mémoire collective les fait entrer dans l'ensemble du répertoire toponymique utilisé pour décrire les éléments de la nature et de la vie humaine.

Mais, si la largeur du spectre que l'on observe ici témoigne de l'extension, géographique et thématique, du légendaire sarrasin, tous les éléments de ce tableau n'ont pas la même pertinence. Le *téléski des Sarrasins*, à Huez dans l'Isère, se situe certes dans une région où la présence du légendaire est très forte, mais évidemment c'est une appellation récente à visée touristique. Il en est de même pour la *plage des Maures*, à Hyères (Var), qui possède la même ambivalence que le *chemin des Maures*, dans la même commune, le *col des Maures*, à La Garde-Freinet dans le Var également : référence au massif des Maures ou à une population maure ? Probablement les deux à la fois. Mais un *col des Maures* existe aussi dans l'Aude et en Corse, bien loin du massif des Maures.

Habitat et vie socio-économique - Religion

Les toponymes relatifs à l'habitat et à la vie sociale, si l'on met à part le téléski et la plage, témoignent d'une implantation dans la vie quotidienne rurale, mais ne nous apportent pas beaucoup d'informations sur la spécificité et la signification de ce légendaire. Reconnaissons aussi que certains d'entre eux peuvent apparaître comme suspects : *Ferme Sarrasine*, dans l'Aisne, *Ferme du Beau-Sarrasin*, dans la Marne, *Mas Sarrasin* dans la Haute-Vienne et *Meix* (forme dialectale de mas) *Sarrasin* dans le Doubs, *Grange Sarrasin* en Saône-et-Loire, tous ces toponymes pourraient être interprétés comme désignant des biens ayant appartenu à une famille Sarrasin. Il en est de

¹⁴ BASSET 2006, p. 266.

même peut-être pour *Grange des Maures* dans le Rhône, *Bastide des Mauresques* dans le Var, ou encore *Le Four des Maures*, au Lavandou (83).

Il faut ajouter à cette liste les toponymes se rapportant, d'une façon assez vague, à la culture du sol. Ce sont ceux qui sont formés avec le substantif *champ* : *Champ Sarrasin* en Haute-Marne, *Champs Sarrasins* dans le Jura, *Le Camp Sarrasin* dans le Gard et aussi probablement *Pièce Sarrasin* dans les Ardennes. Bien sûr on pourra objecter qu'un *Champ Sarrasin* est un champ qui produit du sarrasin. Mais les relevés de toponymes formés avec le substantif *champ* montrent bien, semble-t-il, que c'est la forme, la situation, la nature du terrain, la teinte..... et bien sûr l'appartenance qui sont pris en compte plutôt que le contenu du champ : *Champs, plats, ronds, grands, longs, bas, blancs.....*, *Champ Albert, Bertrand.....* Et d'autre part cette formation toponymique de *Champ Sarrasin* est à rapprocher de *Champ Maure* en Ille-et-Vilaine et Charente, *Camp des Maures* dans les Pyrénées-Atlantiques, *Champ du Maure* en Saône-et-Loire et Haute-Marne.

Les toponymes désignant des voies de passage sont plus sûrs et plus intéressants, dans la mesure où ils sont relativement nombreux : 9,32 % pour les Sarrasins et 8,33 % pour les Maures et nous révèlent ainsi une vision dynamique de la présence sarrasine dans l'imaginaire collectif. Le *chemin des Sarrasins* dans la Vienne, le *chemin des Maures*, dans le Var (avec l'ambivalence déjà signalée), *voies des Maures* dans l'Aube (lieu-dit), ne sont guère plus chargés de sens que les *Ferme Sarrasine* ou *Camp des Maures*. Plus signifiants sont les toponymes qui expriment des cheminements plus précis dans l'espace et des franchissements de limites géographiques : *Le Gué Sarrasin* dans l'Aube, le *Pont des Sarrasins* dans la Drôme, le *Pont Sarrasin* dans les Hautes-Alpes, les Alpes-Maritimes et le Doubs qui sont en relation avec le thème de l'eau dont on reparlera et surtout les différents cols : deux *col des Sarrasins* en Savoie, le *col des Maures* dans le Var, déjà vu, en Corse et dans l'Aude. Ces ponts et ces cols appelés *sarrasins* ou *maures* sont peut-être tous des références à l'histoire légendifiée des incursions de ces peuples à travers les montagnes, mais ils expriment surtout, semble-t-il, le lien que ces déplacements ont pu tisser entre des territoires séparés par le relief ou par l'eau.

Les emprunts à la vie religieuse sont rares. *Notre-Dame-des-Maures*, à La Londe, dans le Var, fait partie de ces toponymes ambivalents dont on a déjà parlé : référence au massif et au peuple antique. Mais la *Gleye Sarrasine* « église sarrasine » ([ˈglejɔ] dans le parler local), lieu-dit de Lebreil, commune de Montcuq-en-Quercy-Blanc, dans le Lot, et la *Croix de Sarrasin*, lieu-dit de La Roche-Chalais, en Dordogne sont plus surprenants. Ils sont sans doute eux aussi les signes, dans l’imaginaire, d’une tentative d’intégration de l’étranger musulman à la norme religieuse locale. Mais il n’en est pas de même pour les cimetières dits « maures » ou « sarrasins » qu’on trouve ici ou là. Notre inventaire ne donne que deux toponymes de ce type : Le *Cimetière des Sarrasins*, à Béthencourt (59) et le *Carroi du Cimetière Maure* à Avoine en Indre-et-Loire, dans la région du Véron : presqu’île formée par la Loire, la Vienne et l’Indre, espace frontière entre Anjou et Poitou, où beaucoup de traces auraient été retrouvées de l’invasion des Musulmans au VIII^e s.¹⁵.

Mais il faut y ajouter d’autres exemples, tels que le lieudit *Les Sarrasins* à Faycelles dans le Lot, où se trouve un cimetière des années 530 ap. J.-C., contenant 23 tombes¹⁶ ou à Évans dans le Jura un lieudit également appelé *Aux Sarrasins*, siège d’un vaste tumulus ouvert contenant environ 300 tombes de l’époque mérovingienne¹⁷ D’une façon générale, cette appellation a été donnée à un lieu, champ, tumulus où les Maures/Sarrasins auraient enterré leurs morts, après une défaite meurtrière. Mais dans tous les cas, quand il y a eu des fouilles archéologiques, les ossements qui ont pu être trouvés dans ces sépultures datent de la période gallo-romaine, à Avoine, ou du VI^e - VII^e s., à Faycelles comme à Évans, mais de toute façon bien avant la pénétration arabe.

Châteaux et tours, monuments en ruines

Parmi les activités humaines portant la trace supposée des Sarrasins, les fortifications anciennes, telles que les châteaux ou les tours,

¹⁵ BASSET, 2006, p. 111-184, « Le tissu légendaire en Véron ».

¹⁶ LABROUSSE, MERCADIER, 1990, p. 84.

¹⁷ ROTHÉ, 2001, p. 382.

occupent une place importante dans nos relevés, surtout pour l'appellation Sarrasin(s) :

Château Sarrasin dans l'Eure, le Jura, *Château Sarrazin* dans le Vaucluse et la Haute-Marne, *Castel-Sarrazin* dans les Landes, *Castelsarrasin*, nom de deux communes des Landes et du Tarn-et-Garonne, *Château des Sarrasins* en Meurthe-et-Moselle et dans le Pas-de-Calais ; *Castel des Maures* dans le Var, *Château des Maures*, dans les Pyrénées-Orientales.

Tour Sarrasine dans le Vaucluse, *Tour Sarrazine* dans le Var et les Hautes-Alpes ; *Tour du Maure* dans le Puy-de-Dôme.

Aucune de ces fortifications, maintenues ou disparues, ne semble dater de l'époque des Sarrasins. Mais dans la plupart des cas, on a trouvé dans ces espaces des traces d'occupation ancienne. Ainsi à Meussia dans le Jura, *Château Sarrasin* désigne un rocher à pic sur lequel subsistent les ruines d'un château ou plutôt sans doute d'une tour d'origine romaine, reconstruite au XII^e s. qui protégeait l'entrée de la gorge de Giron¹⁸. Configuration spatiale et historique semblable à Lourmarin (Vaucluse), où il s'agit, pour *Château Sarrasin*, des vestiges, non d'un rocher fortifié, mais d'un oppidum protohistorique qui, situé à l'entrée de la combe de Lourmarin, contrôlait à l'époque gallo-romaine la voie d'Aix-en-Provence à Apt¹⁹. En Meurthe-et-Moselle, à Erbéville-sur-Amezule, un lieudit *Château des Sarrazins*, où des vestiges d'une villa gallo-romaine ont été mis à jour²⁰, la présence supposée des Sarrasins a permis de faire figurer l'image de la « herse sarrazine » dans les armoiries de la commune²¹. Rappelons que le nom *sarrasine* en français, *sarrasina* en occitan, désigne une « herse constituée de pieux pointus et mobiles, pouvant s'abaisser pour protéger l'entrée d'un château fort, d'une ville²² ».

La tour dite *Tour Sarrasine* de Gigondas (Vaucluse encore) n'a pas la même ancienneté, puisque, comme beaucoup d'autres tours « à signaux », elle est médiévale : XII^e s., mais elle est également en ruine :

¹⁸ ROUSSET 1856, p. 164.

¹⁹ TALLAH 2004, p. 267. D'importants tessons de céramique de l'âge du fer ont été découverts sur ce site.

²⁰ HAMM, 2004, p. 206.

²¹ Voir *l'Armorial des villes et villages de France*, 2012 : le blason a été adopté en 1986.

²² *TLFi*, article sarrasine.

il n'en reste aujourd'hui que la base. Dans les Hautes-Alpes, à Saint-Clément-sur-Durance, sur une élévation rocheuse, existe aussi une tour appelée Tour Saint-Clément, mais dite aussi *Tour Sarrazine*. Construite au XIII^e s., elle servit de tour de guet commandant la vallée de la Durance. *La Tour du Maure*, à Courpière (63) rappelle l'existence d'une forteresse ancienne, reconstruite au XV^e s., qui protégeait la vallée de la Doire, etc.

Tous ces exemples confirment des aspects essentiels du légendaire sarrasin qui ont été révélés par les études réalisées à partir d'enquêtes orales et/ou d'analyses de documents écrits. Le château ou simplement la tour sont des signes de la puissance que l'on reconnaît à ces guerriers qui auraient affirmé ainsi leur autorité sur des territoires conquis par la force. C'est donc leur aspect négatif, destructeur, qui est souligné et cette aptitude à la destruction est, si l'on peut dire, renforcée symboliquement par l'état de ruines dans lequel se trouvent le plus souvent ces fortifications.

Mais il y a aussi une autre lecture que l'on doit faire de cette documentation. Ces châteaux ou tours montrent que les Sarrasins ont été des constructeurs et qu'ils l'ont été dans une continuité temporelle. Dans le légendaire, leur souvenir envahit l'histoire et non pas seulement la géographie, comme le montrent bien la plupart de nos exemples. « Pour nos paysans, toutes les ruines anciennes, tous les forts démantelés qui n'appartiennent pas aux trois derniers siècles, tout est sarrasin » disait A. Bérard dans le *Bulletin de la société de géographie de l'Ain*, en 1889²³. Claude Seignolle en 1967 tient le même discours, en étant plus précis, à propos de la place des Sarrasins dans l'imaginaire provençal : « On leur attribue même [...] tout ce qui était romain, gallo-romain ou protohistorique²⁴. » Et il cite l'exemple des « tuiles qualifiées toujours de "sarrasines", alors qu'elles sont gallo-romaines ». Pour la Provence, Fernand Benoit rappelle également que « c'est aux Sarrasins que l'on attribue les vestiges de l'aqueduc romain dont la voûte souterraine près de Saint-Rémy porte le nom de "trou sarrasin"²⁵ ». De même les remparts romains de Toulouse et de Carcassonne sont attribués aux Sarrasins, ainsi que les tours à signaux du haut Moyen

²³ Cité par BASSET 2006, p. 29.

²⁴ SEIGNOLLE 1967, p. 348-349.

²⁵ BENOIT 1975, p. 348-349

Âge dans le Roussillon ou encore le phare de Collioure (Pyrénées-Orientales)²⁶.

Doit-on ranger dans la même catégorie les exemples de *Mur des Sarrasins* ? Nous en avons trouvé deux : l'un en Isère, à Château-Bernard, sur les contreforts du massif du Vercors, l'autre dans le département du Nord. Le premier est un mur en pierre sèche, constitué de gros blocs, de 15 m de long, situé en altitude, sur une ligne de crête, à 1929 m, qui a été appelé aussi *Mur des Protestants*²⁷. S'agit-il réellement d'un mur de défense contre les Sarrasins, dont le passage dans les Alpes est indéniable (voir ci-dessus), d'un mur de séparation à la frontière entre deux communes montagnardes : Corrençon et Château-Bernard, ou simplement le vestige d'un parc pour troupeaux ? Il est difficile de le savoir. Le deuxième, qui se situe au lieu-dit *Le Mur-des-Sarrazins* à Doullers (59) est sans aucun doute d'origine romaine : il s'agit du départ d'un pont qui supportait un aqueduc romain²⁸. De même le *Mur de Sarrasin* d'Avignon est un vestige d'un ancien aqueduc romain, selon Eugène Duprat²⁹. On est donc dans un cas de figure semblable aux précédentes références à l'architecture gallo-romaine.

Ainsi les constructions dites sarrasines, qui apparaissent souvent sous forme de ruines, signe de destruction et de chute, ont-elles aussi et sans doute surtout un caractère « constructif », bénéfique, positif dans la formation du légendaire. Recouvrant une grande partie de notre histoire, les traces sarrasines supposées apparaissent comme révélatrices de progrès : l'aqueduc de Saint-Rémy, la tuile large et plate que nous appelons « romaine », ou « provençale », de sécurité pour les populations : les tours de guet, les remparts, le phare.... et encore de choix esthétiques : cheminées sarrasines de Bresse, fenêtres sarrasines, escaliers en voûte sarrasine...

Mais plus encore que ces bienfaits apportés par l'envahisseur sarrasin, c'est surtout son rôle de « grand ancêtre » qui est mis en lumière. Comme le dit K. Basset, « les Sarrasins du Moyen Âge ont bien rejoint les Grecs et les Romains parmi les grands ancêtres

²⁶ LANGLOIS 2013,

²⁷ MICHEL 2011.

²⁸ LORIDANT1997.

²⁹ MASSON, 1924, p.160.

antiques³⁰ ». Comme les Grecs et les Romains, ils appartiennent à la lignée de ceux qui ont jeté les bases de notre civilisation et leurs réalisations font partie de notre patrimoine commun, élargi à l'ensemble ou presque de l'hexagone.

Éléments naturels

Les hauteurs

Les châteaux et surtout les tours sont souvent sur des hauteurs, mamelons ou rochers, affirmant ainsi leur prééminence. Mais d'une façon plus générale les sites montagneux ou du moins les reliefs un peu élevés sont souvent privilégiés et donnent ainsi une base géographique plus large au légendaire sarrasin. Par exemple :

- *Mont Sarrasin* en Seine-et-Marne, et dans les Deux-Sèvres, *Mont Sarrazin* dans le Tarn-et-Garonne, *Le Mont des Sarrazins*, dans les Ardennes ; *Côte des Sarrazins*, dans le Doubs, *Côte Sarrazin* dans la Marne, *Serre Sarrasin* dans les Hautes-Alpes.

- *Crêt du Maure* dans la Loire, *Pech des Maures* dans l'Aude, *Pouey de Maure* en Lozère, *Puig des Maures* dans les Pyrénées-Orientales, *Serre des Maures* dans la Drôme, *Turon* (mamelon) *des Maures*, *Butte des Maures* dans les Pyrénées-Atlantiques.

Les rochers, les pointes, les pics

Les pointes et pics ne sont pas très nombreux : *Pointe des Sarrasins* en Savoie (Modane), *Pic des Maures* en Ariège, seulement. Une priorité très marquée est donnée aux rochers ou roches :

- *Roche des Sarrasins* dans le Jura et en Haute-Savoie, *La Roche-Sarrazin* en Maine-et-Loire, *La Roche Sarrasine* dans le Doubs ; *Rocher de Sarrazine* dans l'Hérault, *Rocher des Sarrazins* dans les Ardennes.

- *Roc des Maures* dans les Pyrénées-Orientales, *Roc del Maure* dans les Pyrénées-Orientales, *Rocher des Maures* en Ardèche, *La Roche de Maure* en Ille-et-Vilaine.

³⁰ BASSET 2006, p. 93.

On a laissé de côté, pour les raisons dites ci-dessus, les nombreux *Roquemaure* et *Rochemaure*. Mais on ajoutera deux cas extrêmes : les *Dentelles Sarrasines*, à Gigondas (Vaucluse) qui sont une partie des *Dentelles de Montmirail*, constituées par une succession de rochers, et à l'autre bout de la chaîne la *Pierre au Sarrasin*, à Chevagny-sur-Guye (Saône et Loire), qui est en fait un rocher isolé : selon un habitant du lieu, ce rocher -en plaine- était sur la route suivie par les Sarrasins pour aller guerroyer.

Le nombre relativement élevé de rocs et de rochers dans cet inventaire, supérieur au total à celui des châteaux et tours, est une donnée très intéressante dont on reparlera à propos des cavités.

Les vallées, vallons, combes...

Avant de parler des cavités proprement dites, il faut dire deux mots d'une particularité géographique assez bien représentée dans notre tableau, en montagne ou en plaine : celle des vallées ou vallons, des combes ou de simples fossés.

- *Vallée des Sarrasins*, dans le Loiret, la Meurthe-et-Moselle ; *Vallée des Sarrazins* dans la Meuse.

- *Vallée Sarrasin* dans l'Aisne et la Vienne ; *Val Sarrasin* en Seine-et-Marne ; *Vallée Sarrazin* dans la Vienne.

- *Combe Sarrasine* en Haute-Saône ; *Combe du Sarrazin* en Haute-Saône, *Combe des Sarrasins* en Côte-d'Or.

- *Ravin des Sarrasins*, dans l'Eure ; *Ravin de la Font Sarrasin*, dans l'Eure également (en relation avec la source vue ci-dessous).

- *Fossé Sarrasin* dans le Vaucluse.

- *Vallée de Maures* dans la Somme.

- *Ravin du Maure* dans la Lozère et la Nièvre ; *Ravin de Maure* et *Ravin del Maure* dans les Pyrénées-Orientales ; *Ravin des Mauresques*, dans le Var.

Il faudrait ajouter quelques toponymes qui expriment cette notion de creux dans le relief d'une façon plus horizontale, pourrait-on dire, que verticale. Ce sont pour les Maures :

- la *Baie des Maures* en Loire-Atlantique.

- *l'Anse de la Mauresque* dans les Pyrénées-Orientales.
- la *Calanque du Four des Maures*, dans le Var.

S'agit-il d'une simple prise de possession du paysage, manifestant là encore une proximité avec les populations locales ? C'est bien possible. Mais cette attirance pour des « espaces en creux », qui nous éloigne en apparence des éminences vues précédemment, peut apparaître comme une esquisse des enfouissements véritables que nous suggère l'étude des cavités.

Les cavités : trous, grottes...

C'est, avec l'eau, l'une des deux catégories les mieux représentées dans notre inventaire, du moins pour ce qui est de la liaison avec le nom de *Sarrasins*.

Les substantifs utilisés comme génériques sont parfois assez généraux comme dans *Trou des Sarrasins* en Haute-Saône, *Trou Sarrasin* en Essonne, *Creux des Sarrasins* en Haute-Savoie, *Fosse Sarrasine* en Seine-Maritime. Le toponyme *Les Mines des Sarrasins* en Savoie est lui beaucoup plus précis : il renvoie à l'une des activités bénéfiques pour la société que l'on attribue aux Sarrasins, l'« exploitation de carrières et de mines³¹ » et fait donc partie des apports supposés des Sarrasins à notre civilisation dont on a déjà parlé.

Mais le type lexical largement dominant est celui de *grotte* : 13 sur 20 relevés, ce qui correspond à une réalité géographique bien connue. Les grottes sont des excavations plus ou moins profondes généralement situées dans des zones rocheuses.

- *Grotte des Sarrasins* : en Drôme (trois occurrences), Isère, Savoie,
- *Grottes des Sarrasins* dans l'Isère.
- *Grotte des Sarrasins* dans l'Isère, la Haute-Savoie, les Hautes-Alpes, la Meuse.
- *Grotte Sarrasine* dans la Loire et le Doubs.
- *Grottes Sarrazines* dans l'Ain.

³¹ BASSET 1999, 797 et BASSET 2006, p. 267.

Les Maures n'ont suscité que trois toponymes de cavités, dont deux avec *grotte* et un avec *caverne*, qui en est un quasi synonyme, à coloration plutôt plus sombre :

- *Grotte des Maures*, dans l'Hérault.
- *Grotte de la Maure*, dans la Haute-Garonne.
- *Caverne du Maure* dans l'Hérault.
- *La Baume des Maures*, à La Garde-Freinet (Var).

Tous ces toponymes, et plus particulièrement ceux qui sont formés avec le substantif *grotte*, nous font entrer plus profondément, si on peut dire, dans la complexité et même l'ambiguïté du légendaire sarrasin. À côté de leurs aspects dominants ou destructeurs, de leur immersion dans le quotidien des populations et dans leur histoire, de leur contribution à la construction de notre civilisation, les Sarrasins apparaissent souvent dans les récits légendaires comme des êtres fantastiques, assimilés aux fées, comme le rappelait Charles Joisten : dans les Pyrénées les fées de l'Ariège étaient appelées parfois *Sarrasines* et dans le Pays basque les fées étaient des *Mauresques*³². Dans d'autres régions, sans se confondre avec eux, les fées ont une relation de proximité avec les Sarrasins : dans la vallée de Buech, à La Faurie (Hautes-Alpes) « les fées habitaient la *Grotte des Sarrasins*... » nous dit Ch. Joisten³³. La présence fréquente des Sarrasins dans les profondeurs des grottes rocheuses fait d'eux des « êtres chtoniens », qui « vivent unanimement dans des grottes et se déplacent par des souterrains », comme le dit K. Basset³⁴.

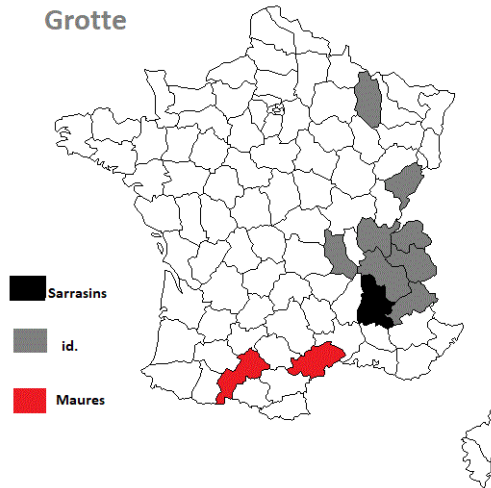
Mais cette plongée dans le fantastique n'est pas forcément contradictoire avec l'image plus réaliste du peuplement sarrasin. Il est assez significatif par exemple que dans l'Isère, à Seyssinet-Pariset, la *grotte des Sarrasins*, qui a été explorée par les archéologues, révèle « dix-sept niveaux d'habitat, du chalcolithique à l'époque gallo-romaine³⁵ ».

³² BASSET 1999, p. 800.

³³ BASSET 1999, p. 805.

³⁴ BASSET 1999, p. 795.

³⁵ PELLETIER, DORY, MEYER, MICHEL, 1994, p. 173.



La carte ci-contre montre bien que cette représentation des Sarrasins est limitée à la région dans laquelle, comme on l'a vu plus haut, le légendaire sarrasin est le plus intense :

Dauphiné-Savoie-Franche-Comté, avec tout de même une incursion dans la Meuse, les rares exemples

attribués aux Maures étant situés en Languedoc, de l'autre côté du Rhône, alors que les catégories vues précédemment connaissent une grande dispersion dans l'espace gallo-roman.

L'eau : sources, puits, ruisseaux, étangs

Ce thème de l'eau est celui qui a le plus fort pourcentage dans notre tableau, aussi bien pour le nom de *Sarrasins* que pour celui de *Maures*.

- *Ruisseau des Sarrasins* en Savoie ; *Ruisseau des Sarrazins* en Haute-Vienne, *Ruisseau du Sarrasin* en Haute-Marne.

- *Canal de Sarrasin*, dans l'Isère.

- Le *Puits du Sarrasin* dans l'Aisne, Le *Puits Sarrasin* dans l'Oise : *Puits Sarrasin* à Châtillon (69).

- *Étang Sarrasin* dans le Jura et la Côte-d'Or, *Étang des Sarrasins* en Haute-Marne ; *Étang Sarrazin*, en Saône-et-Loire et Marne, *Étang du Puits des Sarrasins*, en Haute-Saône.

- *Le Feing* (« terrain humide, bourbeux ») *des Sarrasins*, dans les Vosges.

- *Source Sarrasine* dans l'Ain.

- *Font Sarrasin*, dans l'Ain ; La *Font des Sarrazins* dans la Loire, *Font des Sarrasins*, dans le Vercors, Château-Bernard (38) : source à 1600 m qui coule temporairement.

- *Fontaine des Sarrasins*, dans la Haute-Marne, le Gard, la Saône-et-Loire ; *Fontaine Sarrasin* dans l'Eure, les Deux-Sèvres, *Fontaine Sarrazine* dans l'Aisne.

- *Ruisseau du Maure* en Lozère, dans les Landes, *Ruisseau de la Maure* dans le Lot-et-Garonne, l'Ariège, la Haute-Garonne, *Ruisseau des Maures* dans l'Hérault.

- L'*Étang des Maures* dans le Rhône.

- *Font Mauresque* dans le Var.

- *Fontaine Maure*, dans la Nièvre, *Fontaine des Maures*, dans les Pyrénées-Atlantiques (2 attestations), en Corse.

On peut être étonné par cette si forte présence des espaces aquatiques. On pourrait penser que là encore ils ne signifient pas autre chose qu'une forme d'occupation systématique du territoire : le solide et le liquide, la montagne, les ruisseaux qui coulent au fond des vallées, les sources qui les alimentent, les terrains marécageux, assez nombreux autrefois que précisément dans beaucoup de récits les Sarrasins sont censés avoir asséchés, les puits ou les canaux d'irrigation qu'ils auraient creusés³⁶. Mais il faut regarder de plus près ces listes. Des toponymes comme *Puits du Sarrasin* ou même *Canal de Sarrasin* nous renvoient à ce concept de cavité dont on a déjà parlé. D'autre part les sources, appelées *font* ou *fontaine*, qui, Sarrasins et Maures confondus, représentent 14 attestations sur un total de 33, ont un rapport avec la montagne et les rochers ou les grottes, c'est-à-dire ces éléments du paysage qui contribuent à définir l'aspect chthonien de ces personnages. Dans la mythologie, on a souvent des exemples d'êtres fantastiques qui sont à la fois terrestres et aquatiques. On pense bien sûr à Mélusine, la fée des sources et des rivières, ou au Drac, variante occitane du Dragon, que Frédéric Mistral a immortalisé dans le *Poème du Rhône*, publié en 1896 : le Drac enlève sur terre une jeune lavandière et la conduit au fond du fleuve dans une grotte ; « un vaste soubau plen de fresquiero » (une vaste grotte pleine de fraîcheur). Plusieurs témoignages donnent à penser qu'il peut en être de même pour l'image fantastique des

³⁶ BASSET 2006, p. 267.

Sarrasins : la liaison entre la terre et l'eau est une ambivalence de plus de ces êtres chtoniens.

Ainsi K. Basset cite pour la Bresse ce texte extrait des Mémoires de M. de Socqueville sur les villages de Bou et de Sermoyé en Basse-Bresse publiés vers 1775 : « La Bresse, où ils [les Sarrasins] s'étaient réfugiés après leur défaite, était alors couverte de bois impénétrables, presque toujours submergés par la quantité de rivières, de ruisseaux, de petits lacs dont elle était coupée et par la base de son sol ³⁷ ».

De même B. Beber rapporte qu'à Bessans (Savoie) les Sarrasins étaient établis dans « la plaine de Bessans très protégée par les marais, les forêts et les montagnes, ils exploitaient les mines de fer et de cuivre de la haute vallée de l'Arc³⁸. » En Savoie encore, les Sarrasins auraient construit un fort sur un rocher et des souterrains auraient été creusés pour mettre en communication le fort et la rivière³⁹.

Près de Voiron (Isère), le *Trou des Sarrasins* désigne, selon le Docteur Urbain-Tête, une « voûte profonde », sous laquelle « un lac cacherait ses eaux.... et irait se perdre au loin ⁴⁰ ».

En Savoie toujours, dans la vallée du Gelon, selon un témoignage recueilli par Charles Joisten, les Sarrasins comblèrent l'ancien lac de Pontet avec des branchages. Ce lac est ainsi devenu un marais et on y retrouve des puits profonds de 20 à 30 m.

Conclusion

1 - Les toponymes concernant les Sarrasins et les Maures ne sont sans doute pas très nombreux, si on retient seulement l'emploi comme déterminant, plus sûr. Mais leur territoire débord singulièrement l'aire d'extension historique des Sarrasins et Maures.

2 - On observe sur les cartes des couloirs de propagation du toponyme à partir de lieux d'abordage : à partir du Var pour les Sarrasins vers l'est

³⁷ BASSET 2006, p. 138, note 101.

³⁸ B. BEBER « Le séjour des Sarrasins dans notre contrée », *Bulletin de l'Institut national genevois*, t. XIII, Genève 1912, cité par BASSET 2006, p. 138, note 2.

³⁹ *Notice historique et géographique par les instituteurs de la circonscription de Saint-Jean-de-Maurienne*, vol. I, 1904, p. 343, citée par BASSET 999, p. 812.

⁴⁰ BASSET 1999, p. 810.

de la France ; à partir des zones contiguës à l'Espagne vers l'ouest, mais aussi de la Provence pour les Maures (en raison de l'ambiguïté du toponyme Maures).

3 - L'étonnante diffusion de ces toponymes, en particulier dans des régions où les Sarrasins n'ont pas pénétré, est évidemment le signe de l'existence d'un légendaire sarrasin (ou maure) qui s'est construit peu à peu au moins dès le XIII^e s. et s'est étendu en France et dans d'autres pays d'Europe, en opposition au discours dominant de crainte et de dévalorisation.

4 - L'étude des toponymes confirme d'une façon générale les témoignages écrits ou oraux sur les principaux aspects de ce légendaire : en particulier l'« investissement du paysage » et de la vie sociale par les Sarrasins ou Maures, l'ambivalence bien marquée par les toponymes formés sur château ou tour... qui révèlent à la fois la puissance destructrice et l'art de la construction. Cette ambivalence rattache finalement les Sarrasins à l'histoire de la France. Ils figurent ainsi parmi nos « grands ancêtres ».

5 - Ces toponymes insistent beaucoup sur deux thèmes complémentaires : les cavités, les grottes en particulier et l'eau. Il en résulte une vision mythologique des Sarrasins ou Maures, qui les fait entrer dans la catégorie des êtres fantastiques, terrestres et aquatiques et qui élargit ainsi très sensiblement l'imaginaire collectif dont ils sont porteurs.

Bibliographie

- AURELL Martin, BOYER Jean-Paul, COULET Noël, 2005, *La Provence au Moyen Âge*, Aix-en-Provence, Université de Provence.
- BASSET Karine-Larissa, 1999, « Le légendaire des Sarrasins. À propos des documents inédits de Charles Joisten sur le Dauphiné et la Savoie », *Provence historique*, t. 49, fasc. 198.
- BASSET Karine-Larissa, 2006, *Le légendaire sarrasin en France*, Grenoble, Centre alpin et rhodanien d'ethnologie.
- BENOIT Fernand, 1975, *La Provence et le Comtat-Venaissin*, Avignon, Aubanel.

- BERLIOZ Jacques, ROSSIAUD, 2000, « La route des merveilles. De Valenciennes en Avignon et de Lyon à Paris, à la fin du XIII^e siècle », *Le Monde alpin et rhodanien*, 4/2000, p. 7-52.
- BERTHOLON L., 1886, « La colonisation arabe en France (721-1026) », *Publications de la Société linéenne de Lyon 1886 /5/*, p. 73-116.
- BRUN-DURAND Justin, 1891, *Dictionnaire topographique du département de la Drôme*, Paris, Imprimerie nationale.
- DAUZAT Albert, DESLANDES Gaston, ROSTAING Charles, 1982, *Dictionnaire étymologique des noms de rivières et de montagnes en France*, Paris, Klincksieck.
- DTF = *Dictionnaire des toponymes de France*, 2004, version 1.2 numérisée. IGN.
- FABRE Daniel, CAMBEROQUE Charles, 1977, *La fête en Languedoc*, Toulouse, Privat.
- FAURE André, 1998, *Noms de lieux et noms de familles des Hautes-Alpes*, Gap, Espaci occitan.
- HAMM Gilles, 2004, *Carte archéologique de la Gaule. Meurthe-et-Moselle 54*, Paris.
- LABROUSSE Michel, MERCADIER Guy, 1990, *Carte archéologique de la Gaule. Le Lot 46*, Paris.
- LANGLOIS Gauthier, 2013, « Les Sarrasins dans la mythologie occitane », *Paratge* : <https://paratge-wordpress.com>.
- LARTIGAUT Jean, 1993, « L'histoire et les traditions locales. Quercy médiéval », *Bulletin de la Société des études du Lot*, t. CXIV, 3^e fascicule, p. 187-207.
- LORIDANT Frédéric, 1977, « Saint-Rémy du Nord. Le Mur des Sarrasins (notice archéologique) », *Archéologie de la France. Informations (ADLFI)*, en ligne
- MASSON Paul (sous la direction de), 1924, *Les Bouches-du-Rhône, encyclopédie départementale. Première partie, Des origines à 1789. Tome 2, Antiquité et Moyen Âge*. Paris, Champion, Marseille, Archives départementales.
- MICHEL Jean-Claude, 2011, *Carte archéologique de la Gaule*, article *Château-Bernard*, <http://www.jc-michel.fr>
- PAUTRAT Pascal, BONVALOT Nathalie, 1996, « Evans (Jura). Cimetière des Sarrasins (compte rendu) ». *Archéologie médiévale*, p. 333-334.

- PELLETIER André, DORY Franck, MEYER William, MICHEL Jean-Claude, 1994, *Carte archéologique de la Gaule, L'Isère 38/1*, Paris.
- RIMBAULT Olivier, 2016, *Rêves et légendes d'hier et aujourd'hui. Leçons de folklorisme*, Saint-Estève, Presse littéraire.
- ROTHÉ Marie-Pierre, 2001, *Carte archéologique de la Gaule. Le Jura*, Paris.
- ROUSSET Alphonse, 1856, *Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté*, t. IV Département du Jura, Lons-le-Saulnier, A. Robert.
- SEIGNOLLE Claude, 1967, *Le folklore de la Provence*, Paris, Maisonneuve et Larose.
- SÉNAC Philippe, 1980, *Musulmans et Sarrasins dans le sud de la Gaule du VIII^e au XI^e siècle*, Paris, Le Sycomore.
- TALLAH Linda, 2004, *Carte archéologique de la Gaule. Le Luberon et le pays d'Apt, 84/2*, Paris.
- TLFi = *Trésor de la langue française informatisé*, <http://www.atilf.fr>. ATILF CNRS, Université de Lorraine.
- WOLFF Philippe (sous la direction de), 1967, *Histoire du Languedoc*, Toulouse, Privat.